



COMMUNE DE VALLOUISE- PELVoux

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

Le 20 mars 2026, le Conseil municipal de la Commune de Vallouise-Pelvoux s'est réuni Mairie - Salle Marcel Regout sous la présidence de Gaelle MOREAU, suivant convocation transmise le lundi 16 mars 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : ADISSON Frank, ALPHAND Thierry, ALTOBELLI Jacques, BALCET Fanny, BARONNAT Bernard, BECKER Eric, BROUMAULT Olivier, CHERFILS Jacqueline, CONREAUX Jean, COQUILLAT Catherine, FISCHER Maryline, KIRKYACHARIAN Luc, LIMARE Camille, MOREAU Gaelle, MOUTIER Gerard, PIRON Silène, TURPIN-HUTTER Anne

Excusé ayant donné procuration : QUANTIN Lauriane à BECKER Eric, VIESSANT Celine à TURPIN-HUTTER Anne

Secrétaire de séance : FISCHER Maryline

2026-016 - MEMBRE DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

A la suite du renouvellement du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres, chargée de procéder à l'analyse et à la sélection des candidatures et des offres proposées dans le cadre des marchés publics, dont la valeur estimée hors taxe est égale ou supérieure aux seuils européens imposant le recours à **des procédures formalisées**.

En application des articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales, la commission est composée du maire ou son représentant, président, de trois membres du conseil municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste et de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

L'article L.2121-22 du même code, la commission d'appel d'offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Sont candidats :

	Nom
Membres titulaires	Gérard Moutier
	Bernard Baronnat
	Eric Becker
Membres suppléants	Frank Adisson
	Luc Kirkyacharian
	Lauriane Quantin

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

	Nom	Nombre de Voix
Membres titulaires	Gérard Moutier	19
	Bernard Baronnat	19
	Eric Becker	19
Membres suppléants	Frank Adisson	19
	Luc Kirkyacharian	19
	Lauriane Quantin	19

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1414-2, L.1411-5 et L.2121-22 ;

Après avoir délibéré, le conseil municipale décide :

D'élire les membres de la commission d'appel d'offres conformément au tableau ci-dessus;

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré le 20 mars 2026

Le président de séance,
Gaëlle MOREAU

Le secrétaire de séance,
Maryline FISCHER

